

## CLUB TPE

## L'AVENIR EST EN MARCHÉ

SE RASSEMBLER POUR EXISTER ET SE FAIRE ENTENDRE. LE CLUB TPE A SON SIÈGE À LA CCI.



Signature d'une convention de partenariat Club TPE - CCI 54

**N**É IL Y A QUELQUES ANNÉES, le Club TPE est une association indépendante, hébergée à la Chambre de commerce depuis un peu plus d'un an. La légitimité de l'accueil du club à la CCI va de soi quand on sait qu'il y a peu de structures de ce type et que son objectif est de faire rayonner sur toute la Lorraine. Le club TPE compte aujourd'hui 40 membres et c'est une jolie performance au regard de ce type de chefs d'entreprise dont l'isolement est un gros handicap. Richard Goldkrantz en est le président, c'est un spécialiste des ressources humaines dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. Tous les mois, une réunion thématique rassemble ces dirigeants de très petites entreprises. Ces rencontres visent à les amener à opérer les choix stratégiques pour leur croissance. A savoir, comment éviter les écueils du développement ? Quels sont les avantages et les limites de l'externalisation de services ? Comment doper sa croissance sans menacer sa trésorerie ?

## POIDS ECONOMIQUE

En Meurthe-et-Moselle, 92% du tissu économique est constitué par les TPE.

Ou bien comment communiquer ou se présenter commercialement ?

La réunion du mois d'avril porte sur la loi de finance 2013 et les points qui intéressent les TPE. Elle se fait en partenariat avec le cabinet A2C dont les experts-comptables et les avocats d'affaires décrypteront la loi de finance pour leur auditoire.

Mais c'est la manifestation du mois de février qui a concentré l'intérêt de très nombreux chefs d'entreprise. Dans le cadre du programme Conquête 2013, le colloque dont le thème était « De la TPE vers la PME » a rassemblé 150 personnes. Quatre chefs d'entreprises étaient invités à témoigner de leur expérience, Martial Munier pour GNT, Etienne Mahler pour MS Techniques, Philippe Perrin pour Sétia et M. Caumont pour RMI Informatique. Le président du club est très content : son succès a généré l'adhésion d'une dizaine de chefs d'entreprise supplémentaires. ■

## ZOOM SUR LES DIRIGEANTS COMMERCIAUX DE FRANCE

Les DCF font partie des réseaux qui ont établi un partenariat très suivi avec la Chambre de commerce.

« Plus que jamais démontrer aux entreprises locales que la fonction commerciale est essentielle à leur développement et au pays. » Quand Marc Ogier, le président des DCF de Nancy, pointe le rôle indispensable des commerciaux dans l'économie, il met en avant la vitalité du réseau des Dirigeants commerciaux de France structuré en associations au nombre de 80 sur le territoire français. Ce qui signifie 2000 à 2500 membres qui militent pour la promotion de l'expertise de la fonction commerciale.

En Lorraine, 154 membres sont répartis dans les quatre associations départementales, qui sont soit des dirigeants, soit des cadres ou des chefs de ventes. Le bassin de Nancy compte 40 membres qui se retrouvent une fois par mois. Ce peut être dans une entreprise comme par exemple chez Novacarb en avril ou autour d'un thème comme « les 10 bonnes raisons de vendre dans un contexte difficile ».

Ou l'intelligence économique qui a été le sujet d'une présentation en janvier dernier à l'ICN. La semaine de la performance commerciale du 3 au 8 juin prochain à Nancy sera l'action phare de l'année des DCF. Quatre trophées y seront décernés sur le thème 2013 « Le commerce et les hommes » pour récompenser les lauréats de la fonction commerciale en Meurthe-et-Moselle. Un trophée CCI y sera remis à l'occasion de la soirée de remise des prix le 6 juin au domaine de l'Asnée.

Le partenariat et l'accompagnement CCI est profitable à tous, sous forme d'échanges de carnets d'adresses et d'information, de mailings mensuels pour informer des réunions

et de la part des DCF, une présence et des échanges avec les PME. Ce qui en d'autres termes signifie un partage des compétences.



## CARTE D'IDENTITE

La cotisation annuelle au club TPE est de 30 €. La CCI met à disposition des moyens humains, techniques et logistiques à travers une convention de partenariat.